

**Réunion plénière**  
**Mardi 5 mars 2013,**  
**Rennes**

**Compte-rendu**

**Présents**

Région Bretagne : Forough Salami, Vice-Président, Sylvie Couratin, Pierre-Yves Lechat, Murielle Marion, Yannick Pont

ARIC : Valérie Autisser, Directrice

CASI Bretagne : Bernard Jouan, Président, Sonia Scolan, coordinatrice

CESER : Anne Saglio, Vice-Présidente

Conseil général des Côtes d'Armor : Gilles Maréchal

Conseil général d'Ille et Vilaine : Mathilde Pilon

Fédération des Clubs Unesco : Ardiouma Sirima

**Excusés**

Conseil général du Finistère : Maryvonne Blondin, Vice-présidente, Delphine Le Guellec, Anna Calvez

CROS Bretagne : Yannick Morin

DRAAF : Carine Gasti

Hôpital de Lamballe : Dominique Colas, Directeur

Lobodis : Franck Delalande, Directeur

Rectorat : Jean-François Pasturel, DAREIC

**Absents**

Agrocampus Ouest : Joëlle Chancerel, Directrice adjointe

Breizhfrica : Paul Ondongo

Collectif des festivals engagés dans une démarche agenda 21 : Pierre Morvan

Conseil général du Morbihan : Olivier Gicquel, Directeur de cabinet

Hôpital de Lannion Trestel : Roland L'Hospitalier, Directeur-adjoint

**1. Plateforme ABCIS**

- **Rôle de la plateforme (rappel historique, échange sur les attentes actuelles des membres)**

La plateforme ABCIS est considérée par ses membres comme un bel outil mais dont le mode de fonctionnement a atteint ses limites, comme le montre la difficulté à mobiliser pour la réunion d'aujourd'hui. Le comité de pilotage est confronté à un enjeu de redynamisation de la plateforme autour de 3 aspects :

- les acteurs sont de plus en plus confrontés aux difficultés de financements, ce qui induit une nécessité de définir des critères d'évaluation des actions
- ABCIS doit être un lieu de réflexion sur les grands enjeux, d'édification d'une vision commune de la solidarité internationale et de l'aide au développement
- ABCIS doit être un lieu d'émergence d'actions concrètes

**Etat des lieux à partir de la typologie du MAE**

Afin de guider les échanges, il est proposé d'examiner le rôle d'ABCIS à la lumière de la typologie des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) établie par le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) (cf. diaporama en pièce jointe, diapositive n°3). A noter qu'ABCIS n'est pas un RRMA au sens strict, cette appellation désignant formellement les structures disposant d'une autonomie juridique (association ou GIP). Lors des récentes Assises nationales du développement et de la solidarité internationale, le modèle des RRMA promu par le MAE a été fortement mis en avant. Il ne s'agit cependant pas pour la Bretagne de copier ce modèle, mais de trouver un fonctionnement propre qui privilégie la culture et la pratique de la mise en réseau, le choix du statut devant découler des besoins et des objectifs et non l'inverse.

Les RRMA sont caractérisés par 4 activités/missions. Pour chacune de ces activités, le positionnement d'ABCIS est variable et lié à son histoire, des débats ayant eu lieu dès la création de la plateforme sur les missions à lui assigner :

- *Activité 1 – Identification des acteurs* : il s'agit d'une activité désormais bien établie à travers la base de données des acteurs bretons du site internet créé dès 2007 ;
- *Activité 2 – Information* : cette mission est également remplie notamment à travers le site Internet qui permet de faire circuler les informations de manière décloisonnée, en croisant les informations provenant aussi bien des canaux des collectivités que des canaux associatifs ;
- *Activité 3 – Animation des échanges et de la concertation entre les acteurs* : l'activité du Comité de pilotage constitue le cœur de cette mission qui constituait le motif originel de la création d'ABCIS en 2006 à partir du comité de pilotage des Assises régionales. En elles-mêmes, les Assises constituent également un temps fort d'échanges et de concertation mais des critiques ont pu être exprimées quant à la façon dont elles sont ensuite valorisées et traduites en actions concrètes ;
- *Activité 4 – Appui aux porteurs de projet* : cette activité n'est pas développée par ABCIS en propre mais par des acteurs spécifiques (par ex. la Région a dévolu aux centres RITIMO l'accompagnement au montage des projets des jeunes qui sollicitent une aide régionale). Etant donné l'état du paysage breton dans ce domaine, la CASI estime qu'il est préférable de continuer à s'appuyer sur les acteurs existants.

La mise en œuvre d'actions concrètes est une demande forte vis-à-vis d'ABCIS, mais suscite des appréciations ambivalentes, voire contradictoires. L'intérêt d'avoir mené des actions comme le projet BPAVA est reconnu, mais avec le sentiment de ne pas être allé au bout de la démarche. A l'inverse, des suites ont pu être données à des projets comme BPAVA sans qu'ABCIS en soit crédité (projets sur le maraichage à Ouagadougou). D'une part, il est mentionné que le bon fonctionnement d'ABCIS est directement lié à sa capacité à initier des projets concrets, de l'autre le portage de projets en propre par ABCIS a été vu comme un frein au décloisonnement. Par ailleurs, le fait que la « cellule » ABCIS fasse partie des services de la Région a pu inciter les autres acteurs à se reposer sur la Région pour prendre le pilotage des groupes de travail, avec pour effet une démobilitation progressive.

Sur ce sujet des actions concrètes, il est régulièrement fait référence au projet En Résonance, alors qu'il ne s'agit pas d'un projet « ABCIS » en tant que tel, mais d'une initiative de la Région. Dans un second temps, proposition a été faite aux membres d'ABCIS d'intégrer la démarche, que la Région voulait ouverte à d'autres acteurs ne relevant pas du champ de la solidarité internationale (éducation populaire, éducation au développement durable, économie sociale et solidaire). Certains membres d'ABCIS ont accepté, d'autres pas. Dès lors, et alors que de façon générale les appréciations sur En Résonance sont très positives, il faut constater que la mise en œuvre de ce projet a pu susciter des confusions et contribuer à brouiller la lisibilité d'ABCIS.

### **Les voies de la redynamisation**

Au-delà du degré d'adéquation d'ABCIS vis-à-vis des 4 principales activités attendues de la part des structures de type RRMA, il apparaît que la redynamisation de la plateforme passe par un réinvestissement de sa nature/fonction de *réseau*, et donc par sa capacité à mobiliser sur des activités ou des thèmes de réflexion, à favoriser la capitalisation et la mutualisation.

Les échanges sur cette notion de réseau incitent à prendre du recul sur ce qui a pu apparaître comme une baisse de l'engagement des membres d'ABCIS et à adopter une position pragmatique. Il semble en effet illusoire d'espérer mobiliser systématiquement la totalité des membres de la plateforme, qui n'est de toute façon pas censée être « active » en permanence. Ce type de réseau « vit par son itinéraire même » (Valérie Autissier, ARIC), celui-ci pouvant fluctuer dans le temps, en fonction des actualités et des actions menées, chacun se mobilisant en fonction des sujets, étant entendu que la vie d'un réseau tient souvent à peu de personnes.

La force d'ABCIS est d'avoir une permanence et une régularité dans le temps, a contrario de la logique projet dans laquelle chacun est absorbé au jour le jour. Il permet l'échange et la transversalité à l'échelle régionale, dans un cadre pluri-acteurs qui n'existe pas ailleurs et qu'il faudrait réinventer s'il disparaissait. On y entend des réseaux qu'on n'entend pas forcément ailleurs (ex : le réseau hospitalier), on y mène une sorte de réflexion prospective originale sur certains sujets (ex., BPAVA). L'évaluation quantitative de ce type d'apport est difficile mais l'enrichissement est considéré comme réel. Cet apport qualitatif doit être par ailleurs complété de « traces » formelles de l'activité du réseau (compte-rendus productions diverses, actions concrètes). Le statut informel de la structure n'est finalement pas considéré comme un problème en soi.

Le constat que certains acteurs ont besoin d'une transversalité permanente, alors que d'autres ne souhaitent être mobilisés que sur les sujets qui les concernent incite à prendre acte d'une structuration de la plateforme en deux cercles : un 1<sup>er</sup> cercle (ou noyau) des membres actifs, systématiquement présents aux réunions du Comité de pilotage ; un 2<sup>ème</sup> cercle mouvant de structures participant ponctuellement (cf. le point « i. Gouvernance et structuration interne » ci-dessous).

Dans une telle conception, le périmètre du réseau apparaît comme très ouvert, ABCIS ayant vocation à être concerné par tous les projets importants de solidarité internationale et à associer le plus largement ses membres pour mettre en avant les initiatives, les faire connaître et reproduire, quand bien même la plateforme ne serait pas impliquée directement. Un réseau trop en retrait, se réunissant moins régulièrement n'aurait plus de raison d'exister. Il est donc important que ses membres fassent des retours réguliers vers ABCIS pour donner à voir ce qui existe, mettre à disposition l'information et permettre la capitalisation.

Pour poursuivre la réflexion, il est proposé d'inviter des RRMA d'autres régions à venir témoigner ultérieurement de leur expérience et de leur mode de fonctionnement.

- **Mode de fonctionnement :**
  - Gouvernance et structuration interne**

Deux schémas de gouvernance sont proposés au débat (cf. document ppt, diapositives 4 et 5).

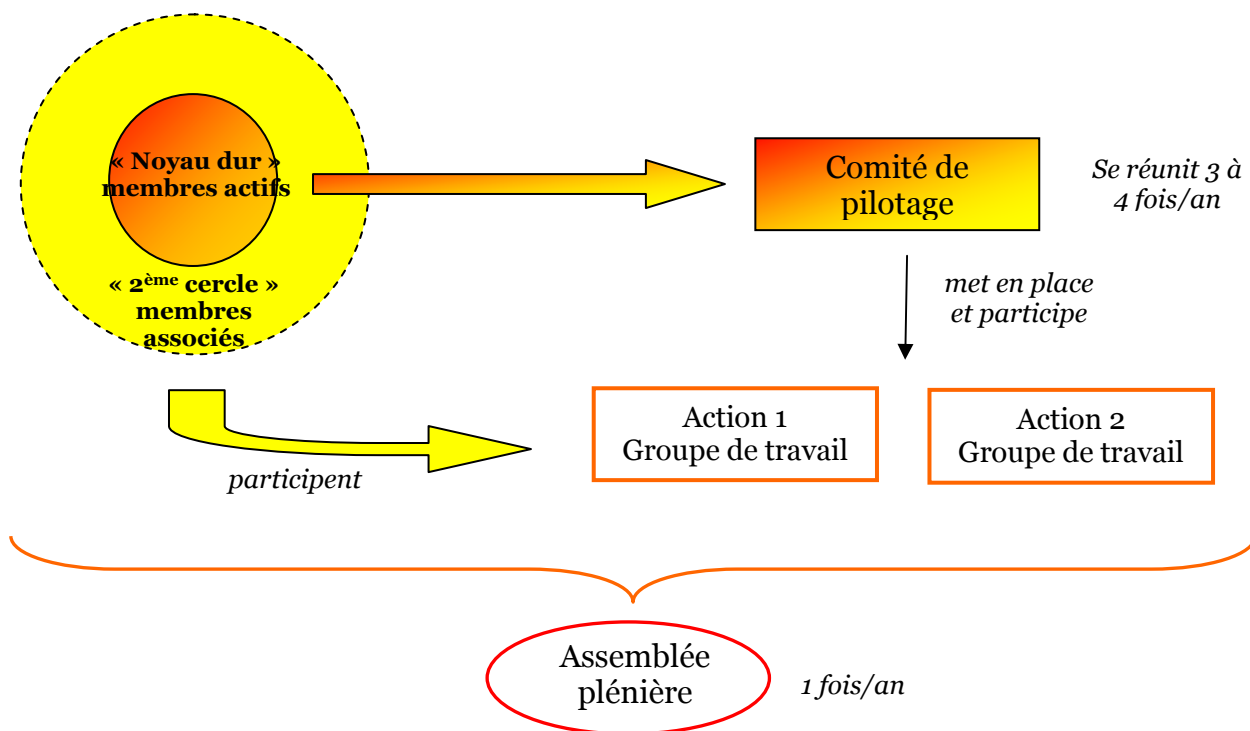
Il fait rapidement consensus que le schéma 1 n'est pas adapté à une relance de la dynamique, le rythme d'une ou deux réunions par an étant insuffisant pour maintenir une mobilisation active.

A partir de la 2<sup>ème</sup> proposition, les débats permettent de parvenir à un consensus sur une structuration souple et réactive basée sur la reconnaissance d'une implication différenciée des acteurs :

- **un « noyau dur »** constitué des membres réguliers du comité de pilotage, intéressés de façon transversale par l'ensemble des activités et thèmes de travail de la plateforme. En tant que membres actifs du comité de pilotage, ces structures ont vocation à définir des thèmes d'action et mettre en place de groupes de travail correspondants.
- **un « 2<sup>ème</sup> cercle »** des membres « associés », structures ayant une participation occasionnelle aux activités de la plateforme en fonction d'un intérêt thématique spécifique. Ces structures seront invitées à participer aux groupes de travail les intéressant particulièrement.

L'ensemble des membres est réuni une fois par an en assemblée plénière pour un temps fort de débat des grandes orientations et restitution des avancées des groupes de travail.

Les réunions du comité de pilotage se tiendront autant que possible alternativement dans chaque département, afin d'encourager et faciliter la mobilisation.



## **ii. Composition : ouverture à d'autres réseaux d'acteurs**

### **Principes de l'élargissement** (cf. diaporama ppt, diapositive n°6)

Pour la Région, une des voies de la redynamisation d'ABCIS réside dans son élargissement. Suite aux Assises régionales de 2011 (atelier « décloisonnement ») et au projet En Résonance, il est fait proposition d'ouvrir la plateforme aux familles d'acteurs ayant des valeurs/objectifs proches : développement durable, économie sociale et solidaire (ESS), éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI). Il est également proposé d'inviter les villes ayant une politique de coopération décentralisée et les ressources humaines dédiées.

La question de l'élargissement amène à débattre des objectifs d'ABCIS en termes de mobilisation d'acteurs : s'agit-il de définir des actions ayant pour objectif de mobiliser les acteurs dont la solidarité internationale est le cœur de métier ou cherche-t-on, à travers ces actions, à toucher des structures actives dans d'autres domaines ?

Un consensus se dessine sur la 2<sup>ème</sup> option, estimant qu'il est nécessaire de :

- faire sortir la solidarité internationale de son « ghetto ». Il faut en effet constater que l'organisation d'actions ou d'évènements spécifiquement marqués « Solidarité internationale » tend à ne mobiliser que la même poignée d'acteurs, alors que des évènements ou actions thématiques permettent d'ouvrir et d'attirer avec succès des structures non spécialisées.
- favoriser l'interconnexion, l'échange, le décloisonnement
- faire le rapprochement entre les grilles de lecture « aide au développement » et « développement durable », rapprochement entériné comme évident et nécessaire par les récentes Assises nationales du développement et de la solidarité internationale.

Pour autant, n'est pas sous-estimée la difficulté qu'il pourra y avoir à intéresser a priori des structures dont la solidarité internationale n'est pas le cœur de métier et qui sont déjà sollicitées sur de nombreux chantiers, notamment les structures fédératives comme le REEB ou la CPCA. Il sera nécessaire de définir le bon « dosage » entre une mobilisation par les valeurs (construire une vision commune du développement dans la mondialisation) et/ou une mobilisation par la proposition d'actions concrètes, la difficulté étant de définir des chantiers ouverts et fédérateurs qui restent structurés et pertinents par rapport au périmètre d'ABCIS.

### **Passage en revue des propositions d'élargissement** (cf. tableau joint)

L'objectif initial était de valider l'intégration de nouveaux acteurs en tant que membres à part entière du Comité de pilotage et, pour certains membres actuels peu présents, de prendre acte de leur non-implication et ne plus les considérer comme membres. La structuration/gouvernance en 2 niveaux (noyau dur/2<sup>ème</sup> cercle) retenue à l'issue des débats permet de procéder de façon plus pragmatique. Il est proposé que des contacts soient pris avec l'ensemble des structures pressenties afin de les informer de l'existence de la plateforme, de son objet et de son (nouveau) mode de fonctionnement et de leur proposer d'intégrer le niveau de gouvernance qui leur convient. Les structures actuellement membres, mais peu actives, seront recontactées pour confirmer leur maintien dans le comité de pilotage ou leur passage dans le 2<sup>ème</sup> cercle. Il entrera dans les fonctions du comité de pilotage de proposer d'inviter de nouvelles structures, au fil de l'eau.

Par ailleurs, il est souligné que les collectivités territoriales ont besoin d'un temps de rencontre spécifique, qui se concrétise actuellement par une réunion spécifique le matin, avant chaque comité de pilotage ABCIS. Ce temps devrait être a priori réservé aux « grosses » collectivités ». Les plus petites pourraient être mobilisées via l'ARIC, en fonction des opportunités.

- **Groupes de travail** (cf. diapositive n°7) :
  - i. **Maintien des groupes de travail existants : Assises régionales, Semaine de la Solidarité Internationale**
  - ii. **Proposition de nouveaux groupes : engagement des jeunes, éducation au développement (EAD), site internet ABCIS,...**

La discussion amène à distinguer deux types de groupe de travail :

- Groupes de travail « internes » :
  - o Assises régionales de la solidarité internationale
  - o Semaine de la Solidarité Internationale
  - o Site internet ABCIS
  - o Charte ABCIS

- Groupes de travail « ouverts » : l'ensemble des autres sujets recensés, auxquels il est proposé d'ajouter :
  - o eau, souveraineté alimentaire, agriculture
  - o migrants
  - o critères liés au développement durable (« DD-conditionnalité »)
  - o mutualisation/projets communs

Au niveau des modalités de fonctionnement, il sera nécessaire de fixer un terme et un objectif à chaque groupe de travail. Le pilotage des groupes sera réparti entre les membres de la plateforme.

**Suites à donner :** le prochain comité de pilotage devra être l'occasion de faire un bilan des réponses des candidats à l'élargissement (et de leur demander quels sujets les intéresseraient) et de mettre à plat les échanges d'aujourd'hui, notamment les modalités de fonctionnement des groupes de travail.

Dans l'intervalle les membres d'ABCIS seront également sollicités pour proposer des thèmes de travail (et préciser s'ils sont disposés à en prendre en charge le pilotage).

## **2. Nouvelle version du site internet ABCIS**

La nouvelle version du site est présentée. Il s'agit pour le moment essentiellement d'une évolution de la charte graphique, plus épurée, avec une structuration plus lisible de la page d'accueil. Les contenus « chauds » (actualités, agendas, etc.) sont mis en valeur dans la partie haute de la page. De nouvelles rubriques ont été créées : « Actus financement », « Offres d'emplois, de stages et de bénévolat », « Offres de formations ». Il a été choisi de collecter uniquement les offres. Ainsi, il n'est pas possible pour un demandeur (de stage, emploi, formation) de déposer son CV et sa demande.

Hormis ces ajouts, la structure globale du site n'a pas été modifiée pour le moment. Elle devra évoluer en fonction des préconisations d'un groupe de travail ad hoc à mettre en place. Il sera notamment nécessaire d'identifier les éventuelles redondances avec d'autres sites existants.

## **3. Assises régionales de la solidarité internationales 2014 et éventuelle articulation avec l'Université d'été du CRID**

La CASI informe que la Bretagne a été retenue pour l'Université d'Été 2014 du CRID. Bien que la Bretagne ait été seule candidate, il ne s'agit pas d'un choix par défaut, la candidature, ayant reçu un accueil très favorable de par sa forte orientation multi-acteurs. L'anticipation a également constitué un point positif.

La CASI, qui sera relais local entre le CRID et les acteurs bretons, rencontrera le comité d'organisation rapidement après son AG du 23 mars.

Il n'y a pas encore eu d'échange sur les modalités. Tout reste à faire, le plus important étant d'identifier un lieu avec les capacités d'accueil adaptées (1000 personnes).

Ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion d'ABCIS, notamment la question de l'articulation avec les Assises régionales (le CRID étant informé du souhait de la Région d'associer les deux événements et n'ayant pas d'opposition de principe).

## **4. Informations et questions diverses**

- **Point sur les suites du projet En Résonance**

Afin de valoriser le travail réalisé dans le cadre du projet En Résonance, notamment la BD et le livret pédagogique associé, la Région a lancé un marché de formation à ces outils. Ce marché a été attribué à l'association La Pachamama (en partenariat avec le CRIDDEV et le RESIA afin de couvrir le territoire régional). Une information a été faite auprès des structures potentiellement intéressées. Les premières formations vont se dérouler prochainement.

- **Dispositif régional d'accompagnement des projets de groupes de jeunes (information)**

La Région Bretagne soutient la mobilité internationale et l'engagement solidaire des jeunes bretons, en proposant notamment une aide pour les projets de solidarité internationale portés par des associations bretonnes d'étudiants et des associations accompagnant des groupes de jeunes bretons. La Région souhaite aujourd'hui que ces jeunes porteurs de projets bretons soient accompagnés dans la construction de leurs actions. En effet, la solidarité

internationale est un domaine complexe et afin d'éviter désillusion, malaise ou déception des jeunes, et nuisances ou impacts négatifs pour les populations qui les accueillent, il paraît indispensable de bien préparer cette expérience. Cette mission d'accompagnement a été confiée aux centres RITIMO bretons via un marché public.

Un courrier a été envoyé aux associations qui avaient déjà sollicité la Région par le passé pour une aide à leurs projets de solidarité internationale afin de les informer de l'existence de ce dispositif. Certaines associations semblent avoir interprété cette offre d'accompagnement comme une obligation pour bénéficier d'une aide régionale. Le SCOPSU confirme qu'il ne s'agit pas d'une obligation mais qu'avoir bénéficié de cet accompagnement constituera un critère préférentiel de sélection des projets par la Région.

- **Autres**

#### *Contribution bretonnes aux Assises du développement et de la solidarité internationale*

Les principales collectivités territoriales bretonnes (Région, Conseils généraux, métropoles de Brest et Rennes) ont porté collectivement une contribution aux Assises nationales du développement et de la solidarité internationale. La Bretagne est la seule région à avoir ainsi réalisé une contribution collective.

La contribution, réalisée dans le cadre du Chantier n°4 (« Comment renforcer les partenariats entre l'Etat et les acteurs non-gouvernementaux ? »), est disponible sur le site du MAE<sup>1</sup> et sera transmise avec le présent compte-rendu.

#### *Coopérations avec le Mali*

B. JOUAN fait part de ses interrogations quant à la relance des coopérations avec le Mali. Des réunions seraient prévues prochainement au niveau national.

F. SALAMI confirme qu'une réunion intéressant les collectivités locales aura lieu à Lyon prochainement.

***Prochaine réunion du Comité de pilotage : mardi 21 mai, 14h. Lieu à fixer.***

---

<sup>1</sup> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la/les-cinq-grands-chantiers/comment-renforcer-les-partenariats/contributions-21813/article/contribution-de-la-region-bretagne>